

Liste des documents à apporter le jour de l'inscription :

1^{ère} année - BTS Audiovisuel options TIEE ou GP

1^{ère} année - BTS Electrotechnique

A noter : **Les étudiants mineurs** doivent être accompagnés d'un représentant légal le jour de l'inscription

Pour la restauration scolaire :

- **1 photo d'identité** (Merci d'indiquer au dos vos NOM, Prénom et classe => « BTS **1TIEE** », « BTS **1GP** », ou « BTS **1E** »)
- Un **chèque de 34,60 €** à l'ordre de l'agent comptable du lycée Evariste Galois (avec NOM, Prénom et classe de l'étudiant au dos)
- Attestation de restauration scolaire ou attestation de paiement de la CAF précisant le quotient familial et le nom de l'étudiant (*sinon, prix de 4,09 € appliqué à chaque repas*)

Si l'étudiant ne mange pas à la cantine mais qu'il est boursier ou qu'il a fait une demande de bourse :

Il faudra imprimer et donner à la rentrée, à l'intendance, la notification de bourse pour l'année 2022-2023

Pour tous :

- **1 RIB du responsable légal et financier** (avec vos NOM, Prénom et classe au dos => « **BTS 1GP** », « **BTS 1TIEE** » ou « **BTS 1E** »)
- **4 photos d'identité en plus de celle pour la restauration scolaire** (Merci d'indiquer vos NOM, Prénom et classe de BTS au dos au dos de chaque photographie)
- Photocopie d'une **pièce d'identité** (CNI recto-verso sur 1 seule feuille, passeport, ...) – Ne PAS découper, laisser au format A4 – **Obligatoire pour l'inscription à l'examen** - bien en vérifier la validité –
- Photocopie de la **carte vitale de l'étudiant (uniquement le RECTO)**
- Copie du **relevé de notes du Baccalauréat** – **Obligatoire pour l'inscription en BTS -**
- **Attestations d'assurances RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT CORPOREL**, garantissant l'étudiant pour la totalité de l'année scolaire **2022-2023** - **obligatoire** - ATTENTION : bien vérifier qu'il y est précisé "**assurance étudiant, pour les risques scolaires et extra-scolaires** » ou « **au cours de ses études, y compris pendant les stages**", et non pas « scolaire » (de la maternelle à la Terminale)
- Photocopie de l'**attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**
- Un **chèque de 9 €** à l'ordre de « **La Maison des Lycéens** » (avec NOM, prénom et classe de l'étudiant au dos du chèque)
- Photocopie des **certificats de vaccination** (voir dans votre carnet de santé) => les mettre dans une enveloppe avec vos NOM Prénom et classe, à l'attention de l'infirmière du lycée
- L'**EXÉAT**, document délivré sur demande par l'établissement d'origine de l'étudiant, s'il était scolarisé en 2021-2022 dans un établissement public.
- Photocopie de l'**habilitation électrique**, si vous la possédez.

ATTENTION : aucune photocopie ne pourra être faite sur place, ET votre inscription ne sera définitive que si votre dossier est COMPLET.

Merci pour votre compréhension.